



Fiche Activité 5 - Ceinture orange de lecteur



POURQUOI L'UNIFORME À L'ÉCOLE RESTE UN SUJET TRÈS DÉLICAT EN FRANCE

Nicolas Poincaré

Le 22/11/2022 à 9:05

Des députés de la majorité présidentielle vont déposer une proposition de loi pour instaurer le port d'un "uniforme" à l'école. Une proposition qui est souvent revenue ces dernières années, mais plutôt soutenue par la droite et l'extrême droite.

Sept députés Renaissance défendent une proposition de loi visant à favoriser le port d'**une tenue commune dans les établissements scolaires**. Les députés macronistes mettent le débat sur la table alors que jusqu'à présent, l'uniforme à l'école était une question défendue par la droite et l'extrême droite. Le Rassemblement national compte déposer une proposition de loi en janvier. Chez les Républicains, les trois candidats à la présidence du parti se sont prononcés pour l'uniforme.

Ils sont donc rejoints par sept députés de la majorité qui ont rédigé une proposition de loi. Le groupe parlementaire Renaissance doit se pencher sur la question ce mardi ou mardi prochain. Mais le président par intérim du groupe Sylvain Maillard est favorable à la proposition de loi. Si bien que d'un seul coup, l'hypothèse d'une loi imposant un uniforme dans tous les établissements scolaires de France devient tout à fait crédible.

La proposition de ces députés est très prudente, comme s'ils avançaient en terrain miné. D'abord, ils évitent d'employer le mot "uniforme", ils préfèrent parler d'une "tenue commune". Ce qui veut dire exactement la même chose, mais ce qui fait moins militaire.

Prudence surtout parce que dans leur argumentaire, ils évoquent peu la question de la laïcité qui est pourtant centrale. Depuis le début de l'année, l'Éducation nationale fait face à un nombre croissant d'élèves qui viennent en cours avec des tenues à connotation religieuse, comme l'abaya qui est une robe longue qui couvre les autres vêtements.

Les directeurs d'établissements sont un peu dépourvus face au phénomène. Les directives de l'Éducation nationale sont de convoquer les élèves et leurs parents. De les menacer d'expulsion temporaire s'ils ne renoncent pas à cette tenue et de signaler l'incident. Récemment, une professeure a dû être placée sous protection policière à Montauban parce qu'une de ses élèves l'avait filmée en train de critiquer sa tenue vestimentaire et avait diffusé la vidéo.

LES UNIFORMES DÉJÀ INSTAURÉS DANS DES ÉTABLISSEMENTS D'OUTRE-MER

Pour beaucoup, le port de l'uniforme permettrait de régler ces questions sensibles des tenues religieuses au collège et au lycée. Mais ce n'est pas l'argument principal de la proposition de loi des députés macronistes. Ils défendent un outil qui favorise l'égalité et permet de lutter contre le harcèlement scolaire et de lutter contre le racket. Les députés évoquent aussi des économies pour les parents qui n'auraient plus à acheter des vêtements de marque à la mode.

Le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye n'est pas opposé au projet, mais il n'y est pas favorable non plus. Il est surtout lui aussi extrêmement prudent et il demande la création d'un groupe de travail. En revanche, la secrétaire d'État à la citoyenneté, Sonia Backes, a reçu les députés macronistes favorables à l'uniforme.

Il existe déjà en France des établissements qui obligent les enfants à porter un uniforme. Par exemple, toutes les écoles, tous les collèges et les lycées publics et privés en Martinique, en Guadeloupe et en Guyane. C'est une école qui avait pris l'initiative en 1988 et qui a finalement été suivie par toutes les autres dans ces trois départements d'Outre-mer au nom de l'égalité entre les élèves.

En métropole, on porte l'uniforme dans certaines écoles privées catholiques, mais aussi dans les internats d'excellence, ces établissements publics créés pour accueillir des élèves motivés venant des quartiers les plus difficiles de la banlieue parisienne.

Le Figaro avait consacré un reportage au pensionnat de Sourduin, en Seine-et-Marne. On y apprenait que ces élèves issus des cités avaient voté la première année à 68% pour l'uniforme et que depuis, c'est devenu une évidence.

D'un point de vue pratique, les élèves reçoivent à la rentrée un trousseau avec deux pantalons, quatre chemises, deux pulls, une cravate et un blazer. Pour les filles, une jupe en plus et deux gilets. Le tout pour 320 euros. 90 à la charge de l'internat, 230 à la charge des parents. Si l'uniforme devait se généraliser pour les 12 millions d'élèves français, ce serait un énorme marché. Mais on n'en est pas encore là.

Source : https://rmc.bfmtv.com/actualites/politique/pourquoi-l-uniforme-a-l-ecole-reste-un-sujet-tres-delicat-en-france_AV-202211220223.html